

28. Mars 1812

M. le Ministre de l'Intérieur

Monsieur

Le papier public auroit répandu la Nouvelle d'un
Éboulement de terre qui s'est fait sentir à Rome dans
la nuit du 21 au 22 Dec. mais il n'y a eu ^{heureusement} qu'un très
petit nombre de victimes de cet événement. Mais la
secousse a été assez violente pour ébranler la majeure partie
de la ville plusieurs édifices publics ont souffert et
il est peu d'habitations particulières où l'on n'ait
au moins quelque trace de la partie de la ville qui ^{est}
dans la direction de St. Jean de Latran et la partie du temple est celle
où le mouvement a été le plus violent. Et la villa
médicis ^{qui} se trouve dans cette direction quoique d'une cons-
truction solide a éprouvé de grands dommages. Je dois
rendre compte à V. E. de la situation de ce bâtiment isolé, sur
la croupe d'une colline qui domine sur la ville tout solide
quoiqu'il en soit même et peut être par sa position ^{très} plus
susceptible exposé aux effets d'une pareille commotion que
de simples maisons légèrement bâties mais qui s'appuient et
s'étayent mutuellement. Les murs extérieurs n'ont point
souffert. Mais il est remarquable de deux tourelles ou belvédères
de forme carrée qui se communiquent par une petite galerie
de traverse. Chacune de ces tourelles ou loges est percée
de six arcades et percée sur chaque face d'une arcade
et d'un arc d'où il résulte quatre ouvertures à chaque
loge couronnée d'une corniche, qui reçoit le comble. Le
comble dans le cas dont il s'agit ne tient par son poids et
qui pousse au dehors les murs qui le reçoivent supportant un
ayant point d'entrées ^{ou d'issues} qui ne empêchent l'écartement de ni
soit ou que de huit arcs six se font ouvrir à l'endroit
même de la flèche et au sommet de chaque arcade. La
construction est de briques revêtue d'un enduit. L'éboulement
opéré, les murs ont repris leur position verticale et ne font
convois aucune inquiétude sur leur stabilité. Les fractures réparées
il n'y aura plus de crainte de dommage mais la liaison des murs
apparaît

N'en restera par moi, ^{attenué} ~~soyez~~; ils ont nécessairement perdu
une partie de leur solidité pour obtenir à un plus grand
plus grand et qui servit la suite d'une nouvelle construction
il devient indispensable de leur en rendre par des travaux
en fer et d'y ajouter à ce qui avoit de se pratiquer l'organe
constitués originellement et édifice.

Dans l'intérieur de la maison de mes de mes de mes de mes de
N.° d'apaisement les ch. par. de l'organe se sont levés de
en différé et de manière à effrayer quand on songe à la puissance qu'il a fallu
pour opérer en de chirement. D'après ils ont pu perdre de
leur solidité n'ayant n'étant point sortis de leur aplomb
j'ai en l'honneur de dans une de mes précédentes lettres
de rendre compte à V. E. d'un autre dommage occasionné
par le feu de feu et je ^{qui brisèrent sur les marches de l'escalier de l'établissement} lui représentai la nécessité d'y établir
ici de paratonnerres. ~~Abas~~ si il y a peu de jours ^{la grande} ~~elle~~
nous approcha encore de lui près et Est ou tard ^{et} ~~en~~
des barayes. V. E. jugera sans doute qu'il est prudent
de prendre ceux dont on peut se garantir je le supplie de
prendre ma lettre en considération et de destiner pour ces dépenses
un fonds particulier. ^{de payer en deux fois ce qui elle pourvoira} ~~de payer en deux fois ce qui elle pourvoira~~
que V. E. établisse dans le sein de l'Ecole ce qui y
manque ainsi qu'elle me le fit espérer par sa lettre du 27. je me
j'ai en l'honneur de lui représenter les malheurs et
position où se trouvent ici les P. hollandais et je joins
ici la demande qu'ils adressent à V. E. ils sont dans la plus
un extrême ~~grand~~ embarras et je suis bien dans l'impossibilité de venir
à leur secours